

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Jointre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr.
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr.
» 2 ^e page	5 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

De qui est-ce la faute si, pour sauver le pays, il faut renier la politique socialo-communiste et si ce reniement est devenu nécessaire, au point d'être contresigné par Léon Blum et Vincent-Auriol ?

Un jour que M. Caillaux, dans un discours public, invoquait certaines conséquences dues, disait-il, à la loi de l'offre et de la demande, il fut interrompu par un brave militant socialiste qui s'écria :

— Eh ! bien, il faut abroger cette loi !

— Très bonne idée, répondit M. Caillaux ! Et vous pourriez en même temps abroger la loi de la gravitation et la loi de la pesanteur !

C'est à cette amusante anecdote que nous fait penser l'effort du gouvernement pour empêcher la hausse des prix. Très bonne idée, certes. Effort méritoire, dont il faut louer l'intention, mais qui restera vain...

Le gouvernement peut mobiliser ses préfets, ses procureurs, sa police et sa gendarmerie, il n'empêchera pas le développement d'un phénomène naturel dont son prédécesseur a créé les causes.

Les saboteurs de l'économie nationale qui ont sévi sur la France pendant un an, ont trouvé bon d'accabler les producteurs sous des charges terribles, d'accumuler sur les marchands des taxes et des surtaxes, des impôts et des surimpôts, d'enlever au franc quarante pour cent de sa valeur d'achat...

— Et l'on voudrait que le coût de la vie n'augmentât pas !...

Mais en admettant même, pour un instant, qu'on parvienne à comprimer le prix de vente des marchandises au-dessous de leur prix de revient qu'est-ce qui arriverait ? C'est que les industriels et les commerçants feraient bientôt faillite, ou bien qu'ils s'arrêteraient de fabriquer, ou de vendre et fermeraient leurs boutiques, sur les rideaux desquelles ils n'auraient plus qu'à poser l'écriteau fatal : « ruiné pour cause de Front populaire ! »

Le seul moyen d'enrayer une hausse serait de favoriser la production et les échanges.

Le Front populaire avait juré de le faire ! Il n'avait pas dit qu'il essayerait. Il avait dit qu'il en était sûr, qu'il connaissait le moyen infallible d'y réussir, qu'il était seul à le connaître et seul à pouvoir l'appliquer.

Le prophète, M. Léon Blum, — celui qui se trompe toujours — avait annoncé que sa prise du pouvoir provoquerait un « choc » psychologique et un magnifique « démarrage » de l'activité économique... Nous devons être inondés par un flot de prospérité et de bonheur !...

Dans le manifeste aux électeurs que le Front populaire publia en avril-mai 1936, on lisait — entre bien d'autres du même tonneau — les lignes suivantes : « Le gouvernement combattra impitoyablement la vie chère. Les prix du loyer, du gaz, de l'eau, de l'électricité et de tous les services publics seront immédiatement abaissés. »

Bref, ils promettaient exactement le contraire de ce qu'ils ont fait. Sans forcer aucunement le ton et pour s'en tenir à la stricte constatation de la réalité, on peut donc dire : si ceux qui ont pris ces engagements y croyaient, ils se sont révélés stupides et ignorants ; s'ils n'y croyaient pas, ils sont des menteurs.

D'une manière ou de l'autre, ils ont escroqué la confiance du public, indigne ment trompé par eux !

Pour essayer de réparer les désastres de leurs folies criminelles, M. Georges Bonnet est obligé de recourir à des mesures qui sont le démenti, la négation radicale et la condamnation de la doctrine Front populaire. Au nom du salut public, il impose au pays des sacrifices qu'en bonne justice les responsables devraient expier par un châtement qui, pour être exemplaire, devrait être impitoyable. Et pourtant quelques-uns d'entre eux, espérant se sauver à force d'impudence, font mine de protester. C'est à eux-là que notre compatriote et confrère, Maurice Colrat, répond dans *Excelsior* par ces justes

observations que nous tenons à reproduire :

« ... Sur les ruines accumulées par « le romantisme politique, qui avait « fait de la prodigalité un système et « du gaspillage une habitude, M. « Bonnet veut — comme naguère M. « Poincaré — restaurer la politique « classique d'économie et de contrôle. « Le. Quand il a pris la suite de M. « Auriol, la caisse était vide et le déficit immense. Pour regarnir la « caisse, il a fallu dévaluer la monnaie et, par conséquent, amputer « l'avoir de tous les possédants, « gros et petits. Pour rétablir l'équilibre du budget ordinaire, il a fallu accroître les charges qui pesaient déjà très lourdement aux « épaules du contribuable. Pour régler l'excédent des dépenses extraordinaires, il faudra demain recourir à l'emprunt. Mais ce recours serait vain si on ne donnait pas aux prêteurs l'impression qu'à l'avenir l'ordre régnera dans la maison. M. Bonnet, s'y efforce mal à gré, mais en vain. Seule la confiance au travail peut rendre confiance aux capitaux effrayés qui se sont terrés en France ou employés à l'étranger. On peut discuter le nom de la politique pratiquée par M. Bonnet, on ne peut pas discuter sa nécessité. Et, de fait, au moment de choisir, personnellement, ni à droite ni à gauche, n'en a-t-on proposé d'autre. »

Acharnés à leur besogne de dévastation, les ravageurs du pays voudront-ils qu'on essaye de réparer le mal affreux qu'ils ont fait ? On veut-ils saboter le redressement que leurs successeurs s'efforcent d'accomplir ?

Oui, certes, il est vrai que la politique sociale de M. Chautemps et la politique financière de M. Georges Bonnet sont le reniement de la politique socialo-communiste. Mais de qui est-ce la faute s'il n'y a que ce moyen de sauver le pays et si ce reniement est devenu nécessaire au point d'être contresigné par des ministres qui s'appellent Léon Blum et Vincent-Auriol ?

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La poudre aux yeux

On chante, quelque part, que l'homme est un singulier animal ; ne le chantons pas, bonbons-nous à le dire. Pourquoi faut-il, en effet, que ses actes contredirent constamment ses paroles et constituent un perpétuel paradoxe ? Un exemple : nous sommes à une époque où l'on ne parle que de démocratie, cela empêché-t-il les orateurs de qualifier la masse, qui ne s'en trouve aucunement choquée dans ses principes de « peuple souverain » et de « peuple roi » ?

L'épithète est flatteuse, certes ; mais le prolétariat ne déteste pas qu'on lui parle avec formes. Il revendique, au contraire, certains égards qu'il juge capables de mettre en valeur la collectivité à laquelle il appartient. C'est ainsi qu'on n'est plus ni valet ni servante, mais gens de maison ; on n'est point concierge, ni portier, mais gardien d'immeuble, on est devenu inspecteur et non agent d'un service public, préparé des eaux et forêts et non plus garde. Même, depuis qu'on s'évade si facilement des prisons, le personnel s'est affublé du titre de surveillant, faisant diminuer sa responsabilité morale, puisqu'il n'a plus, comme autrefois, la charge impérieuse de « garder ».

Vous ne direz qu'un de ces mots tout cela c'est bonnet blanc et blanc bonnet ? Des mots ? évidemment, mais il faut bien que tous ces braves gens y attachent de l'importance puisqu'ils ont réclamé des changements d'étiquettes, qu'on leur a accordés bien vite, ce qui leur a fait prendre patience pour des revendications qui étaient plus difficiles de satisfaire.

Et ceci démontre, une fois de plus, que le peuple est un grand enfant, éternellement dupe des mots, des apparences, des images et des spectacles. Demandez un peu aux filous s'ils en doutent et si leur expérience ne leur a pas démontré que les titres sonores constituent, déjà, la moitié du succès et que le boniment fait le reste. Un honnête homme au passé sans tâche avoue-t-il un cabinet modeste où il compte servir sans pompe, mais avec tout son cœur, l'intérêt public ? La plupart du temps, il échouera ou négiera sans gloire. Mais qu'un fibustier s'installe dans le marbre et dans les ors, qu'il appelle son emblème « Institut national » ou « Académie européenne » et la foule se précipitera vers ses filets. Or, ceux-là qui lui offriront le plus volontiers leurs plumes parce qu'il étalera sur ses prospectus des

Informations

Le prix du blé dur

Contrairement aux informations données mercredi soir dans les milieux officiels le Conseil central de l'Office du blé, réuni en seconde séance n'a pu établir le nouveau cours du blé dur, le quorum des 4/5 des voix requises par loi n'a en effet pas été atteint et c'est désormais le gouvernement qui se trouve chargé de déterminer le prix. Le décret sera d'ailleurs pris vendredi en conseil des ministres.

Grève des chômeurs !

Les chômeurs de Calais se sont mis en grève et ont refusé de faire pointer leur carte pour protester contre le manque de relèvement des allocations.

En Espagne

A la suite du succès remporté par les troupes républicaines dans le secteur de Villafraña de Córdoba, les insurgés ont voulu créer une diversion en attaquant les positions républicaines de Villaharta.

Les assaillants ont été repoussés chargés de coups de fusil, qui ont tué Pico del Aguila à la Sierra de Castano. Les insurgés ont abandonné dans les ravins plus de deux cents morts.

Un nouveau Locarno occidental

Les milieux officiels britanniques confirment aujourd'hui qu'il y a quelques jours, le gouvernement anglais a fait remettre aux gouvernements français, belge, italien et allemand un mémorandum dans lequel sont passés en revue les négociations antérieures se rapportant à la conclusion d'un nouveau Locarno occidental.

Ce mémorandum anglais, souligne-t-on, peut être considéré comme ayant fait faire un pas de plus en avant vers la conclusion éventuelle d'un tel pacte occidental, en ce sens qu'il est possible que des experts français, britanniques, belges, allemands et italiens soient appelés, à assez brève échéance, à examiner certains aspects techniques du problème.

Le roi d'Angleterre en Irlande

Peu après l'arrivée à l'hôtel de ville de Belfast du roi George VI et de la reine Elisabeth, qui avaient été acclamés chaleureusement sur tout le parcours par un million d'Irlandais loyaux, le bruit d'une explosion formidable ébranla le centre de la capitale.

Un vaste entrepôt venait de sauter. D'autre part, la police a découvert un complot destiné à faire dérailler les trains ramenant dans leurs villes respectives les personnes qui avaient assisté aux fêtes organisées à l'occasion de la visite royale.

La fin d'une grève

Les ouvriers de la mine de Burwood, près de Newcastle, qui avaient entrepris une grève sur le tas au fond de leurs mines, sont restés pendant trente heures exposés aux rigueurs du courant d'air glacial résultant de la ventilation forcée des courloirs.

Au bout de ce temps, les grévistes, qui étaient sans vivres et sans eau depuis vingt-quatre heures, n'ont pu tenir davantage. Les quatre-vingt-six derniers sont remontés à la surface.

L'anniversaire de Mussolini

M. Mussolini, qui est né le 29 juillet 1883, à Dovia di Predappio, province de Forlì, en Romagne, a célébré jeudi, son 54^e anniversaire.

Aucune cérémonie officielle ne marque cette date, fêtée dans l'intimité par la famille du Duce, car elle coïncide avec celle de l'assassinat du roi Humbert I^{er}, qui eut lieu le 29 juillet 1900, à Monza.

M. Mussolini a reçu plusieurs télégrammes de félicitations de la part de chefs de gouvernements et de personnalités étrangères, ainsi que de la part des autorités politiques et militaires italiennes.

En Egypte

La cérémonie de l'investiture du roi Farouk a eu lieu, jeudi matin, en grande pompe.

Après avoir prêté serment, le souverain a été acclamé par tout le Parlement.

A l'occasion de son investiture, M. de Witasse, ministre de France en Egypte, a remis, au roi Farouk, le grand-cordon de la Légion d'honneur que le gouvernement de la République lui a décerné.

Noms ronflants, des titres et des croix seront justement ceux qui font profession de mépriser tout ce qui n'est pas de leur classe et de ridiculiser les hochets de la vanité... jusqu'au jour, toutefois, où le plus modeste ruban s'accroche à leur boutonnière.

Eternelle contradiction des attitudes humaines, inquiétante et insolente à la fois — inquiétante, parce qu'on ne sait jamais où elle peut conduire, mais consolante parce qu'elle permet de constater que s'il reste beaucoup à faire pour éclairer le peuple, il reste aussi beaucoup à espérer de lui.

Daniel BRICE.

Le conflit sino-japonais

On mande de Tien-Tsin à l'agence chinoise « Central News », que le bombardement aérien a cessé à 17 heures. Les avions japonais ont lancé des bombes incendiaires et une partie de la ville est en ruines. Il y a plusieurs milliers de victimes parmi la population civile. Les soldats chinois continuent à résister.

Les Japonais sont entrés à Pékin

A la suite de la trahison du général Chih You Chan, commandant de la garde civile de la Chine septentrionale qui, hier, a coupé la ligne de chemin de fer de Pékin à Sui Yuan, le général Sung Cheh Yuan, commandant la 2^e armée chinoise de Pékin, a ordonné, jeudi matin, à 8 heures, l'évacuation de l'ancienne capitale, où les troupes japonaises sont entrées peu après.

EN PEU DE MOTS...

— La cour d'assises de Schneidemühl (Allemagne), a condamné à mort le nommé Auguste Janka, 38 ans, qui, dans la nuit du 14 au 15 juin dernier, tua, à coups de hache, sa femme, ses deux enfants et son beau-frère.

— Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 15 au 22 juillet 1937 fait ressortir une encaisse-or de 48.859.557.060 fr. 99, en augmentation de 144.863 fr. 77 sur la semaine précédente.

— A la suite du krach de la banque toulousaine Paul Marquet, celui-ci fut condamné à 3 ans de prison. La Cour d'appel a réduit cette peine à 18 mois de prison.

— Au large de Belem, un incendie s'est déclaré à bord du navire « José Antuns ». On compte neuf disparus et 10 blessés.

— Le bruit court que « Normandie » désormais muni de quatre hélices nouvelles d'un type nouveau, plus légères, plus rapides, tenterait de battre son propre record.

— Une réunion ministérielle a eu lieu à la présidence du Conseil, jeudi matin, au cours de laquelle les crédits pour les grands travaux ont été réduits de 1 milliard 894 millions, ce qui, avec les nouvelles ressources fiscales, diminuera de 6 milliards les charges de l'Etat.

NOS ÉCHOS

Elle a fait du chemin.

Nous nous imaginons souvent que la publicité est une chose essentiellement moderne. C'est là une grave erreur. Elle existait sous l'ancien régime et même en certaines occasions, on l'employa avec succès sur une très grande échelle.

C'est ainsi que lorsque, au XVIII^e siècle, Law vint la Régence, voulut lancer la colonisation de la Louisiane, en appui de son fameux système et créer la Compagnie des Indes, il sut faire autour de son projet une publicité monstrueuse au moyen de brochures, de gravures affirmant que, là-bas allait naître un nouvel Eldorado, dont les richesses agricoles étaient incalculables et où les indigènes étaient de véritables blocs de pierres précieuses ! Law avait fait fabriquer, pour éblouir les Français, des jeux de cartes célébrant les ressources du nouvel Eldorado. Enfin, les journaux de l'époque, dont le *Mercury de France* consacraient de longs articles à la Louisiane et à ses fabuleuses richesses.

Aussi, rue Quincampoix, siège fameux des opérations de Law, s'arrachait-on les actions de la nouvelle société. Depuis, la colonisation est venue démontrer que la richesse des régions du delta du Mississippi était réelle et que tout n'était pas illusion dans les affirmations de Law. Quoi qu'il en soit, la puissance de la publicité avait été découverte. Celle-ci, depuis, a fait son chemin.

Rappel à l'ordre.

A Marseille, jadis, quand on se réunissait, entre amis, il fallait nécessairement qu'il y eût un Turc dans l'assemblée. C'était là le représentant de l'Orient dont Marseille est la porte.

Aussi bien, s'il ne se trouvait dans l'assemblée aucun porteur de fez, y avait-il toujours quelqu'un pour faire observer qu'il manquait un Turc ».

Au Congrès socialiste, le « Turc » était là. C'était un Algérien du Sud qui se nomme Ben Salem, et qui appelait familièrement M. Dormoy « Camarade ! ».

Le ministre de l'Intérieur, quand il rencontra cet Algérien dans la rue lui demanda :

— Est-ce que le préfet, en Algérie, tu l'appelles « camarade » ?

— Ma foi non ! fit Ben Salem.

— Et bien, moi, dit sentencieusement M. Marx Dormoy, je suis le chef de tous les préfets !... On m'appelle « Monsieur le ministre ».

Mentons rasés.

Il n'y a presque plus de vieilles barbes, dans le socialisme. Le genre 48 est passé de mode. On a remarqué qu'au Congrès socialiste de Marseille, la plupart des militants avaient le menton rasé.

UN POÈTE NOUS A QUITTÉ...

SAU FIL DES JOURS...

Samedi dernier, sous un soleil voilé comme à dessein, un char gravissait la montée du boulevard cadurcien, portant à sa dernière demeure le bon docteur Ferdinand Loviot. Un cortège de voisins et d'amis entourait ce cercueil dépourvu d'insignes religieux, mais paré d'une profusion de ces somptueux glaïeuls que julle et nous prodigue. Assistance peu nombreuse, mais émue et recueillie. Si le défunt fréquentait peu de gens, tous ceux qui se trouvaient admis à l'approcher ne tardaient guère à nourrir à son endroit une vive et respectueuse sympathie.

Après une longue et brillante carrière médicale à Paris, M. Ferdinand Loviot chercha, ses soixante-dix ans dépassés, une ville de province où trouver la belle lumière, le bon air, surtout la tranquillité dont il souhaitait entourer ses derniers jours. Il avait horreur de l'agitation et du bruit. Cahors, beaucoup plus calme alors qu'aujourd'hui, lui parut le havre rêvé pour y jeter l'ancre sans désir de nouveaux départs. C'est ainsi que, presque par hasard, M. Loviot se fixa parmi nous. Il ne devait plus nous quitter.

Le grand voyageur d'antan se résignait sans regret à cette escale définitive. Il en avait connu beaucoup d'autres et de très variées. Il comparait volontiers certains paysages méditerranéens d'Italie, de Grèce, d'Espagne et même de plus lointains aux nôtres ; jamais au détriment de ceux-ci. Notre ciel était devenu le sien. Très vite, il s'était fait une âme quercynoise. Peu de Cadurciens connaissaient à son égal l'histoire locale, appréciaient mieux les vieilles pierres, humbles ou orgueilleuses qui, à chacun de nos carrefours, content à qui les interroge les fastes de la cité. Il ne se contentait pas d'aimer Cahors ; il se plaisait à le chanter.

Les lecteurs de ce journal le savent par une chronique récemment reproduite pour eux à cette place, M. Ferdinand Loviot avait composé dans sa jeunesse des stances qui devinrent célèbres. Grâce à elles, il fut depuis longtemps et jusqu'à ces jours-ci le doyen sans orgueil des Chansonniers de France.

Changeant de genre, supprimant pour tout pseudonyme la dernière lettre de son vrai nom, il composa et signa près de quarante volumes, dont une trentaine de recueils de poèmes. Il y a un mois à peine, il distribuait le dernier à ses amis.

Dans cette abondante suite d'ouvrages poétiques, Cahors et le Quercy ont fourni la matière complète de cinq ou six, occupé dans plusieurs autres d'importantes places. Il me suffira de rappeler les livres intitulés : *Siege de Cahors, Olivier de Magny, Cahors à travers les âges, Poèmes Cadurciens* pour montrer que Ferdinand Loviot a plus abondamment et plus dévotement célébré en vers la gloire ancienne et la toujours neuve beauté du pays cadourcien que nul écrivain autochtone.

Il le faisait à sa manière, manière de prime abord déconcertante. Je me suis un peu disputé avec lui, il y a quelque dix ans, au sujet des libertés.

— S'ils ne rassient que leur menton ! dit à ce propos M. Graziani, qui peut railler les orateurs barbants, car il n'est pas de ceux-là.

— Jeune homme, dit la mère d'un ton sévère, je vous ai vu au parc avec ma fille.

— Oui, fut la réponse.

— Je vous ai vu embrasser ma fille.

— Oui.

— N'avez-vous rien à me dire ?

— Oui, Si vous ne pouvez pas mieux surveiller votre fille, vous feriez mieux de me laisser tranquille.

— S'ils ne rassient que leur menton ! dit à ce propos M. Graziani, qui peut railler les orateurs barbants, car il n'est pas de ceux-là.

— Jeune homme, dit la mère d'un ton sévère, je vous ai vu au parc avec ma fille.

— Oui, fut la réponse.

— Je vous ai vu embrasser ma fille.

— Oui.

— N'avez-vous rien à me dire ?

— Oui, Si vous ne pouvez pas mieux surveiller votre fille, vous feriez mieux de me laisser tranquille.

tés qu'il prenait avec la prosodie classique dont il prétendait observer les règles essentielles. Assez vive, cette passe d'armes se termina sans blessure pour l'un ni pour l'autre. Elle eut même le résultat, en me contraignant à une meilleure lecture, de me faire apprécier les procédés à la fois si simples et très étudiés dont usait l'auteur des *Butins lyriques* et des *Strophes*. Je découvris alors, dans ces poèmes en apparence négligés, la rigueur du rythme et la richesse du vocabulaire.

Ferdinand Loviot faisait des vers n'importe où, à tout moment. Sur des bouts quelconques de papier, voire sur des marges de journal, il en écrivait au café, dans ce square des Allées Fénélon qu'il fréquentait aux beaux jours, chez lui surtout dans la fumée de sa chère pipe, inspiratrice privilégiée de ses heures cloîtrées. Tout lui servait de sujet. Observées par ses yeux, les plates choses prenaient du relief ; entendus et rapportés par lui, les propos insignifiants résonnaient en profondeur.

La mort de sa compagne adorée plongea le poète dans une douleur qui pour beaucoup eût été inexprimable. Lui, au contraire, non pour s'en distraire, mais pour en prolonger les affres, l'exprima longuement dans ces deux livres qui s'intitulent *Povera* et *Annez à Povera*. Le second de ces recueils a paru en juin dernier. A propos du précédent, M. Adolphe Boschot a résumé en une phrase ce que beaucoup d'entre nous avaient pensé et certains formulé en d'autres termes : « Aucun poète, dit-il, n'avait encore écrit et chanté un si com- « plet Tombeau de Marie. »

En maints passages, ces *Regrets* nous rappellent les accents de notre cher Magny. Ferdinand Loviot confessait son désir ardent de rejoindre la chère disparue. Il disait, par exemple :

« Sans appréhension, oui, je pense à la mort, « Près d'Elle, impatient de partager [son sort...] »

Vœu promptement exaucé : treize mois à peine ont séparé la montée vers la porte Saint-Michel et l'enclos peuplé de nobles cyprès qu'elle commande, du premier et du second convois funéraires.

Un poète nous a quittés qui était un homme de haute culture et aussi le plus attentif des amis, — il me le prouvait naguère par une lettre qui m'apporta, en un moment angossant, apaisement et réconfort.

Nous qui croyons l'avoir bien connu, nous adressons à la mémoire de M. Ferdinand Loviot un culte fidèle, longtemps sans doute, de leur côté, les Cadurciens du Boulevard se rappelleront ce vieillard au visage expressif et souriant dans l'ombre d'un grand feu, qui fuyant d'un pas alerte le vacarme abhorré des autos, gagnait le refuge des Allées Fénélon et le coin bien ombragé dans lequel il griffonnait des vers, en écoutant le babillage des enfants, les querelles des moineaux, le murmure des eaux qu'un Neptune déchu distribuait avec modération à des poissons captifs...

Eug. GRANGIÉ.

La vieille dame rencontre un pasteur. — Oh ! pasteur, figurez-vous, le bateau qui amenait ma sœur a sombré, corps et biens. Seule ma sœur a pu être sauvée. N'est-ce pas là une manifestation éclatante de la providence ?

— Peut-être, madame... mais... je n'ai jamais vu madame votre sœur.

— Franchise.

Le fiancé. — Je m'étonne de ce que ta mère m'ait accordé ta main : elle me déteste.

La fiancée. — Eh bien ?

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LE MONUMENT GUSTAVE GUICHES

Comme nous l'avons déjà fait connaître à plusieurs reprises, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Gustave Guiches dans son village natal, sur l'emplacement même de sa maison de famille, aura lieu dans les derniers jours de septembre prochain.

Ainsi, les Quercysois de Paris et d'ailleurs, encore en vacances dans le pays, pourront prendre part à cette fête de famille dépourvue de vain appareil, mais qui, nous n'en doutons pas, réunira dans Albas une foule d'amis et d'admirateurs du célèbre écrivain.

L'œuvre sculpturale que termine pour nous M. Claude Grange dépassera en importance celle de la plupart des monuments de ce genre. La stèle qui supportera l'effigie à mi-corps du romancier-dramaturge et rappellera, par des inscriptions, ses principaux ouvrages enracinés et dépassera en hauteur le buste. Elle sera couronnée par un beau bas-relief représentant, sous une frise de rameaux de vigne, deux figures de femmes : celle de l'aïeule au « madras en foulard-bleu » si souvent mise en scène par le conteur, et celle, au profil pur, mais au sourire amer de Célestine Pruthomal.

M. Soupire a bien voulu se charger d'établir le sous-bassement et le socle de la stèle. Il emploiera pour leur exécution des matériaux de choix, de façon à ce que le monument puisse braver longtemps sans dommage les injures des intempéries et des années.

Grâce au double désintéressement du grand sculpteur Grange et de M. Soupire, son excellent auxiliaire pour la partie architecturale, notre Comité conduira à bien son aventureux projet, en dépit de l'exiguïté des ressources qu'il a pu réunir.

Le total actuel de ces ressources est mis sous les yeux du public, au bas de la cinquième liste de souscriptions ci-après.

Il est aisé de comprendre qu'à l'heure actuelle, la réalisation d'une œuvre de la qualité et de l'importance de celle que nous avons voulu vouer à la mémoire de Gustave Guiches constitue, dans ces conditions financières, une sorte de prodige. Ce tour de force est dû, nous le répétons, aux hommes de l'art qui se sont dévoués à notre entreprise.

Nous adressons un pressant appel à tous ceux qui ont connu le maître-écrivain d'Albas, à ceux également qui aiment Gustave Guiches à travers ses livres, mais qui ont omis jusqu'à présent de participer au frais de sa glorification quercysoise. Nous serons heureux de pouvoir ajouter aux précédentes une belle sixième et dernière liste de souscripteurs.

Le Comité.

M. Delestre, 89, avenue de Villiers, Paris, 17 ^e	20 »
« Le Petit Journal », 59-61, rue La Fayette, Paris, 9 ^e	50 »
Conseil Municipal de Sérignac	9 50
M. André Magre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Paris	50 »
M. le Chanoine Sol, Cahors	20 »
M. Jean Pagès, 86, Avenue de Villiers, Paris, 17 ^e	100 »
Mme Andrieux-Pagès du Pont, 45, rue Vauvargues, Paris, 18 ^e	50 »
Mme la Comtesse Ferray, 66 bis, rue St-Denis, Paris	10 »
MM. Richard et Helen de Rochamont, 52, Av. des Champs-Élysées, Paris	100 »
M. Henry Torrès, 6, rue Cernuschi, Paris, 17 ^e	20 »
Mme Gallusser, 18, Avenue du Président-Wilson, Paris, 16 ^e	50 »
M. Jean Monteil, à Pomarède par Puy-Evêque (Lot)	20 »
M. Robert Verms d'Épigny, 13, rue du Terrage, Paris, 10 ^e	30 »
M. Rajade, Professeur honoraire, Cahors	20 »
M. Raymond de Bercegol, 37, rue Michel-Ange, Paris, 16 ^e	50 »
M. et Mme Roullin, 14, rue Vintimille, Paris, 30 ^e	20 »
Mme G. de Malherbe, 8, Av. du Maréchal-Foch, Bayonne	30 »
M. Pierre Mortier, Paris	25 »
Dons anonymes	2.524 65
Docteur Constant à Payrac	20 »
M. Louis Buffin, artiste-peintre, Allées Maintenon, Bagnères-de-Bigorre	20 »
Mme Lucien Rocha, 13, Allée du Rocher, Le Raincy (S.-et-Oise)	10 »
Mme Elisabeth Cléry, artiste dramatique	5 »
M. Jean Gourdal à Martel	50 »
Total des 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e listes	3.304 15
11.894 »	
15.198 15	

Sur les réseaux

M. le ministre des travaux publics vient de donner les renseignements suivants relatifs à l'effectif total du personnel des grands réseaux :

L'effectif total au 31 décembre 1936 s'élève à 444.305 employés.

L'effectif du P.-O.-Midi s'élève à 84.777 employés.

Les dépenses du personnel en 1936 pour l'ensemble des réseaux se sont élevées à 7.866.493.000 francs.

Les dépenses du personnel du P.-O.-Midi ont été de 1.470.011.000 francs.

Médailles d'honneur

La médaille d'argent des P.T.T. est attribuée à M. Lavour, facteur-receveur à Floriac (Lot) et Sakely, monteur à Cahors, titulaires de la médaille militaire. Félicitations.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 31 JUILLET

DIMANCHE 1^{er} AOUT (à 21 heures)

DIMANCHE (matinée)

Deux grands films

Charles VANEL

DANS

L'Impossible Avez

BISCOT

DANS

Bibi la Purée

JOURNÉE CADURCIENNE DU MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE

Les deux sociétés régionalistes de Paris « Les Cadets du Quercy » et « La Diane du Quercy » organisent, en commun, une journée cadurcienne pour le mercredi 1^{er} septembre, jour de foire à Cahors.

Pour cette date du 1^{er} septembre, tous les amis des « Cadets » et de la « Diane » sont invités à se réunir à Cahors.

Le programme détaillé de cette journée, que nous publierons bientôt, comprendra notamment :

- 1° Le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts de la Guerre ;
- 2° La visite de la ville et, en particulier, de la Cathédrale, de l'église Saint-Barthélemy et du Pont Valentré ;
- 3° Un concours en langue quercysoise (prose et poésie) sur Cahors, son histoire, ou ses sites et monuments, ou ses enfants illustres ;
- 4° Un concert public sur les allées Fénelon ;
- 5° Un bal populaire.

AVIS RELATIF AUX LIVRAISONS DE BLÉ DE LA RÉCOLTE 1937

Le « Journal Officiel » du 4 juillet a publié l'avis suivant :

Le Conseil central de l'Office du blé a décidé, dans sa séance du 30 juin 1937, de fixer à 100 quintaux la quantité de blé qui peut être livrée à la vente, préalablement à l'échelonnement définitif, par les producteurs ou détenteurs de blés de la récolte 1937 ayant vendu plus de 100 quintaux l'année précédente.

En outre, le paiement provisoire de ces blés se ferait dans les conditions suivantes :

a) *Coopératives*. — Versement d'une somme de 150 francs par quintal pour les 50 premiers quintaux livrés, et de 100 francs par quintal pour le reste des quintaux dans le cas de producteurs ou détenteurs livrant plus de 50 quintaux. Versement aux producteurs ou détenteurs de moins de 50 quintaux, d'une somme de 150 francs par quintal diminuée d'une somme provisionnelle pour taxes diverses et frais de gestion.

b) *Négociants en grains*. — Ces derniers pourront également acheter ces blés sous réserve de verser à la Caisse régionale de crédit agricole dont ils dépendent une somme de 150 francs par quintal à rétrocéder par la Caisse aux vendeurs dans les conditions habituelles, augmentées d'un dépôt de garantie dont le montant sera fixé ultérieurement. Le Conseil a également décidé de prolonger d'un an la faculté accordée aux coopératives d'employer comme magasiniers des négociants en céréales secondaires, la mesure envisagée n'intéressant que les négociants faisant fonction de magasiniers et ne s'appliquant pas aux directeurs ou gérants de coopératives.

Déclarations de récolte de blé

Les propriétaires, fermiers et métayers sont invités à souscrire une déclaration à la mairie, avant le 30 septembre, indiquant :

- 1° La quantité de blé récoltée campagne 1937-1938 ;
- 2° La quantité de blé récoltée au cours de la campagne antérieure, stock existant au 1^{er} août 1937 et quantité vendue ;
- 3° Coopérative ou organisme auquel le récoltant entend vendre son blé.

Entre voisins

M. et Mme Labrousse, de St-Jean-Lespinasse, a porté plainte pour injures et menaces contre les époux L..., leurs voisins. Interrogés, ceux-ci affirment que les faits allégués par Labrousse sont faux. L'enquête continue.

Délit de pêche

Contravention a été dressée pour pêche au trémail, dans la Tourmente, à plusieurs personnes, de St-Denis-Martel.

En moissonnant

M. Roques, ouvrier agricole à St-Félix, en moissonnant, s'est blessé gravement au pied droit avec la faux.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances

du 24 au 30 juillet 1937

Boyer Jacqueline, rue Wilson.
Delrieu Pierre, rue Wilson.
Labro Marie-Claude, rue Wilson.
Vayssé Louis, rue Wilson.
Lagane Gisèle, rue Lamy, 2.
Graulière Marguerite, rue Clément-Marot, 11.

Publications de mariages

Priolo Maurice, gérant à la S.G.H.V., Cahors et France Suzanne, s.p., St-Géry (Lot).
Corbière André, sergent-chef au 16^e R.T.S., et Pujol Marie, institutrice à Toulouse.

Mariage

Céliari Jean, propriétaire, et Béliben Mélanie, s. p.

Décès

Schiavon Victor, cultivateur, 21 ans, rue Wilson.
Baudel Antoinette, épouse Soupa, s. p., 65 ans, Les Mathieux.
Pechberty Alphonse, s. p., 63 ans, rue Wilson.

Girma Jeanne, veuve Darres, s. p., 77 ans, rue Clemenceau, 6.
Coudere Euphrasie, veuve Vinel, s. p., 81 ans, rue du Pont-Neuf.

La chasse à Poël

La chasse à Poël... de perdrix est toujours ouverte, et grâce au Diable on n'en revient jamais bredouille.

« Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours, 3 fr. 95. Toutes pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

AVIS AUX AGRICULTEURS ACHAT DE BLÉ DE LA NOUVELLE RÉCOLTE

On nous communique :

Le Syndicat des Négociants en grains du Département du Lot informe MM. les Agriculteurs, qu'ils ont la libre disposition de leur blé et que lorsqu'ils souscrivent leurs déclarations de récolte, ils doivent bien indiquer s'ils désirent vendre à un négociant ou à une coopérative ;

Que les négociants en grains sont autorisés à acheter le blé comme ils le faisaient auparavant, dans les conditions de la loi sur l'Office du Blé et à la taxe ;

Que les commerçants payent les quantités reçues à la taxe et immédiatement par l'intermédiaire de la Caisse agricole et n'opèrent aucune retenue pour frais de gestion. — *Le Syndicat.*

CONTRE LA HAUSSE ILICITE

Le Comité national de surveillance des prix a pris les décisions suivantes, qui ont été communiquées aux préfets, par voie de circulaire :

1. Les industriels et commerçants vendant des matières ou des produits finis directement importés de l'étranger et revendus à l'Etat et qui, de ce fait, subissent intégralement les fluctuations des changes sont autorisés à incorporer cette hausse dans leurs prix de vente. Sont exclus cependant, de cette autorisation les produits pour lesquels une décision spéciale du Comité national de surveillance des prix est intervenue. Tels les combustibles solides ou liquides.

2. Les industriels et les commerçants non détaillants sont autorisés à relever leurs prix suivant l'incidence de la majoration de la taxe à la production ; soit 2,17 0/0 pour les personnes prenant qualité de producteurs et 1,48 0/0 pour les producteurs détaillants.

3. Les industriels et les commerçants, non détaillants, sont autorisés à incorporer dans leurs prix les incidences de la hausse des tarifs de transports exactement calculée par eux-mêmes, suivant la nature, la quantité, le mode d'expédition des marchandises transportées et du parcours effectué.

4. Afin de pouvoir répondre éventuellement à toutes demandes des Comités départementaux et de leur apporter les justifications nécessaires, les industriels et commerçants non détaillants sont invités à libeller leurs factures comme suit : Le prix pratiqué antérieurement au 28 juin, sera clairement indiqué. Les hausses, de quelque nature qu'elles soient, régulièrement autorisées y seront ajoutées rubrique par rubrique.

Le « Journal du Lot »

est en vente à PARIS

13, rue du Bac, 7

AUX ASSISES DU LOT

A la session de la Cour d'Assises du Lot qui s'ouvrira à Cahors, le 27 septembre, M^{re} Félix, du barreau de Cahors, assurera la défense de Marie Ambroise, inculpée d'infanticide ; M^{re} Louis Lacaze, celle de Cavalé, inculpé de la tentative de meurtre de Belmont et celle d'Elle Caumont, l'incendiaire du Boulv.

M^{re} Tassart assurera la défense de Guignard, le père incestueux de Souillac.

Les voyageurs et représentants de Commerce

On nous prie d'insérer :
La Fédération des Syndicats de Voyageurs, Représentants et Placiers (C.G.T.) est intervenue vendredi matin auprès de M. le Président du Conseil, des Ministres intéressés et du Conseil Supérieur des Chemins de fer, pour attirer leur attention sur la situation extrêmement difficile qui va être créée aux Voyageurs de commerce, à la suite des relèvements des tarifs de chemin de fer.

Elle a fait remarquer que les frais des représentants utilisant les chemins de fer allaient être de ce fait augmentés de plus de 5 francs par jour.

La Fédération a demandé que des mesures spéciales soient appliquées aux Voyageurs de Commerce, pour le maintien intégral des anciens tarifs (carte, billets, bagages).

Elle pense que sa demande sera prise en considération, mais d'ores et déjà, elle alerte toute la corporation pour exiger qu'il soit fait droit à une aussi légitime revendication. — *Le Bureau fédéral.*

Il a été pincé

Un motocycliste, Pierre P..., de Cahors, se rendait à Calamane en moto, mais il avait oublié d'allumer le feu arrière.

Les gendarmes l'invitèrent à s'arrêter ; le motocycliste redoubla de vitesse. Mais une courte enquête permit aux gendarmes de le retrouver, et de lui dresser double procès-verbal pour défaut de feu rouge et refus de s'arrêter.

EDEN

SAMEDI et DIMANCHE (en soirée)

DIMANCHE (matinée)

Un grand film à voir et à revoir. Un chef-d'œuvre de l'écran français. Le film qui a obtenu le plus grand nombre de voix au grand prix du Cinéma français 1936, tourné entièrement dans l'Atlas marocain.

ITTO

De Jean Benoit-Lévy et Marie Epstein, les réalisateurs de « La Maternelle ».

CAHORS

UN PEU DE SURVEILLANCE

Le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a adopté une motion tendant à ce que la circulation des autos et des bicyclettes soit interdite sur les Allées Fénelon et aussitôt la municipalité a décidé de faire apposer des placards à l'entrée des Allées ordonnant cette interdiction.

On ne peut qu'approuver cette interdiction. Vraiment, il y avait trop de cyclistes, voire d'automobilistes, qui, durant la journée, et le plus souvent, dans la soirée, montaient, descendaient, virevoltaient à travers les Allées sans se soucier des passants.

Pas plus tard que mardi soir, dans l'allée, devant la porte du jardin public, une brave femme qui venait de la gare chargée de deux paniers, fut heurtée par un cycliste très pressé qui arrivait de la rue Hautesserre.

Il n'y eut pas de mal, mais, en vérité, les personnes présentes n'eurent pas tort de blâmer le cycliste.

Malheureusement, de pareils accidents se produisent trop souvent. La municipalité a donc bien fait de prendre sa décision.

Mais ce qui sera mieux, c'est que cette décision soit observée et appliquée. Une petite surveillance suffira. Sinon !... — *L. B.*

Ecole Normale Supérieure

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Charles Cassagnol, dont nous avons annoncé, récemment, le succès au concours de l'Ecole Polytechnique, vient, également, d'être admis, définitivement, à l'Ecole Normale Supérieure (section des Sciences).

Nous adressons à M. Charles Cassagnol, qui est le petit-fils du sympathique M. Lalaurie, ancien Directeur d'Ecole Normale, en retraite, à Cahors, nos bien vives et sincères félicitations.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Lagane, employés à l'imprimerie du « Journal du Lot », viennent d'être les heureux papa et maman d'une mignonne fillette qui a été prénommée Gisèle.

Avec tout le personnel de l'imprimerie, nous adressons à M. Lagane et à Mme Lagane et à bébé nos meilleurs vœux de bonne santé.

Orphéon de Cahors

Les membres exécutants sont priés de se trouver, ce soir, à 8 h. 1/2, au kiosque, Allées Fénelon, pour un concert, en l'honneur de Jean Jaurès, sous la présidence de M. le Préfet.

Le Docteur ANDRIEU, Stomatologiste, genre et successeur de M. MAURY, Chirurgien-Dentiste, assure, dès à présent, avec l'ancien personnel, la Direction du Cabinet Dentaire qui continue à fonctionner comme par le passé.

RECTIFICATION

Nous recevons la rectification suivante :

Dans votre journal du 23 juillet, sous le n° 85, à la chronique Cahors-Conseil municipal, nous relevons deux erreurs que nous vous signalons aux fins de rectification.

C'est ainsi que dans votre compte rendu de la séance du Conseil municipal, vous dites : « des remerciements sont adressés à M. de Raincourt, qui a versé une somme de 200 francs, pour le Bureau de Bienfaisance et au personnel de l'Eclairage Général qui a fait don de 200 francs pour les cours professionnels. »

Les faits sont différents, en effet, c'est l'Anciale du personnel de l'Eclairage Général qui a versé la somme de 100 francs au Bureau de Bienfaisance et la Société de l'Eclairage Général qui a fait don de 200 francs pour les cours professionnels.

J. BOURRIÈRES, Président de l'Anciale. — J. BOUVISSOU, A. FARGE, Administrateurs de l'Eclairage Général.

Jeunes Gens

Apprenez : Commerce, Comptabilité, Droit, Sténo-Dactylographie, Langues, Dessin, etc., aux COURS FIGIER, 12, Boulevard Gambetta, à Cahors, qui forment les meilleurs comptables, Chefs de bureau, Secrétaires.

Section spéciale pour jeunes gens. Progrès rapides, Diplômes. Situations offertes aux élèves diplômés.

Aviation

Notre compatriote, M. Georges François, adjudant-chef au camp d'aviation de Cazeaux, est nommé sous-lieutenant et affecté au Maroc.

Nos félicitations à M. Georges François qui est de Payrac.

Orage

Après un long mois de torride chaleur et de sécheresse, un orage s'est abattu vendredi soir, vers 23 heures, sur Cahors. La pluie est tombée, mais, au dire des cultivateurs, elle n'a pas été assez abondante. On ne signale pas de dégâts.

Auto contre camion

Sur la route de Bouziès-Bas une auto conduite par M. Tarel, qui se rendait à Cahors, est entrée en collision avec un camion transportant du bois de construction. Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants.

La destruction chimique des Punaises est obtenue instantanément avec le Rozol. Un seul badigeonnage avec cette composition scientifique nouvelle détruit séance tenante toutes les punaises et leurs œufs, sans tacher la literie, 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries, Marchands de couleurs et Pharmacie Orliac à Cahors.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Les pilotes de l'Aéro-Club du Quercy ont totalisé cette semaine 13 h. 2 minutes de vol, dont 4 h. 26 en double commandement par MM. Maillé, Colombel, Delmas, Valat, Charvet, Duprés, de l'Aviation Populaire (section « Vol à moteur »). Se sont entraînés seuls : MM. Robert et René-Barreau, Feydide et Barthélemy.

De passage : M. Capdevielle sur « Luciole », M. L'Épied sur « Farman 404 », venant de Limoges ; M. Céliery, venant du rallye international de Zurich, sur « Potez 58 », est reparti pour Bordeaux.

En déplacement : MM. Dubosse et Barthélemy se sont rendus au meeting de Lamagistère où ils ont donné 30 baptêmes.

Il faut noter cette semaine la reprise de l'activité de l'Aviation Populaire. Les élèves de la section de « Vol à moteur » ont repris leur entraînement en double commandement, ceux de la section de « Vol à Voile » ont suivi avec intérêt le cours qui leur a été fait le dimanche 25 juillet.

MM. les élèves sont priés de se rendre au terrain de Labéraudie, le dimanche 1^{er} août, à 10 h. du matin, pour participer au vote pour la désignation d'un des leurs au Comité de Direction de la S.A.P. — Docteur BARRET DE NAZARIS.

GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE DE CAHORS

Une bonne nouvelle : l'adhésion certaine de Jean Maréchal, le grand vainqueur de Paris-Tours et de Paris-Roubaix, est désormais acquise et ce ne sera pas la dernière surprise. — *Le Bureau.*

Parents

Les COURS FIGIER, 12, Boulevard Gambetta, à Cahors, vous aideront à orienter vos enfants grâce aux leçons d'essais. — Carrières commerciales ou administratives.

Prix à forfait ou par mensualités. Section jeunes gens et jeunes filles absolument séparées.

Prélèvements de pain

M. Caussé, commissaire de police, a procédé à des prélèvements de pain et de farine chez les boulangers de Cahors.

Probité

Jeudi, M. Andrieu, demeurant rue Clemenceau, a trouvé un portefeuille contenant 6.304 fr. 35, place du Marché.

Il s'est empressé d'en informer le Commissariat de police, où peu après, la personne qui avait perdu le portefeuille fut très heureuse d'en reprendre possession.

Nos bien vives félicitations à M. Andrieu.

Obsèques

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Euphrasie Coudere, veuve Vinel, décédée à Cahors, à l'âge de 82 ans. Ses obsèques ont été célébrées, vendredi soir à 17 heures, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos bien sincères condoléances.

1.000 francs ont disparu

M. Boy, cultivateur à St-Projet, avait placé 4 billets de 1.000 francs chacun dans une malle qui se trouvait dans la cuisine.

Ces jours derniers, il constata qu'un billet de 1.000 francs avait disparu. Il a porté plainte et une enquête a été ordonnée.

Toutes les exigences de la mode

Tout les Desirs Féminins. Teinture, Massage, Manucure, Pédicure, Indéfrisables. Toutes les coiffures DE LA COIFFURE.

Tout pour votre Beauté sera réalisé à votre plus grande satisfaction à la Maison POPOVITCH, 4, rue Maréchal-Foch, 4. Tél. 170. Pas plus cher. Mieux Plus chic.

Loterie de la Presse

Tous nos lecteurs savent que le gros lot de la Loterie de la Presse Républicaine départementale, dont le tirage est fixé définitivement au 17 août prochain est de 50.000 francs.

Gagner 50.000 francs pour 4 francs — car le billet ne coûte que 2 francs — ce n'est tout de même pas une mauvaise affaire.

A Cahors, les billets sont en vente chez M. Emile Frayssinet, « au Khédive », Boulevard Gambetta.

Tirage de la Tombola du Concours de Musique

Le tirage de la Grande Tombola aura lieu le jeudi 5 août 1937, à 21 h., sur les Allées Fénelon, à l'occasion d'un concert offert à la population cadurcienne.

Les derniers billets sont en vente chez M. Ludo Rolles, Journaux à Cahors.

MESDAMES !

Qui que vous soyez ne jetez pas l'argent par la fenêtre

Notre Indéfrisable

50 fr. tout compris, est garanti à travail égal à ceux des meilleurs coiffeurs de la région

10 années d'expérience

DELCOMBEL, coiffeur

CAHORS — Tél. 389

primitif de 1937 présentés par M. le président sont approuvés à l'unanimité par le Conseil.

Divers crédits sont votés en vue des travaux d'entretien à exécuter aux immeubles communaux (presbytère, école mixte) et divers travaux.

Par suite de la pénurie des recettes, le Conseil est amené à voter des centimes additionnels pour lui permettre de couvrir les dépenses qu'entraînera l'exécution des travaux urgents énumérés d'autre part.

Ensuite, nos édiles statuent sur diverses demandes d'assistance suivant les propositions de la commission.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance a été levée à 11 heures.

La récolte du blé. — Le dépiquage est virtuellement terminé et il résulte de l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, que la récolte du blé peut, cette année, être classée comme moyenne.

Dans un grand nombre de champs, la folle-avoine faisait foison; aussi, au moment du battage, il s'est trouvé une grande quantité de cette indésirable graine, ce qui a été très préjudiciable aux cultivateurs.

Nous ne saurions trop les engager d'épurer avec le plus grand soin leur récolte et de brûler toute cette mauvaise graine pour éviter, qu'à l'avenir, leur terre ne soit pas envahie de cette mauvaise plante. — J. P.

LE DIABETE disparaît en 15 jours. Guérison radicale, sans régime sévère, par le **THÉ DES PAMPAS**. Cahors : Phie Orliac et Ttes Phies.

Arrondissement de Figeac

Figeac
Le théâtre Bouquet-Renard à Figeac. — On nous annonce pour prochain le retour avec une nouvelle troupe du théâtre Bouquet-Renard. Il s'agit de l'un de ces théâtres ambulants, sans lesquels beaucoup de Français n'auraient pas pleuré aux « Deux Orphelins », n'auraient pas souffert à « Mignon », n'auraient pas connu les noms d'Audran, de Ganne, de Lecocq, d'Offenbach, de Gounod, de Bizet...

Nous pensions que c'en était fini de ces théâtres et qu'on ne reverrait plus ces curieux errants que le grand Callot a si bien dessinés, porteurs de beaux atours, d'yeux de braise et de chants joyeux.

Mais voici qu'ils reviennent. La troupe se compose de 13 artistes, d'une valeur et d'un talent incontestés, ayant déjà triomphé sur les scènes des principaux théâtres de province. Le souvenir qu'ils laissent dans toutes les villes où ils séjournent, nous est un sûr garant de leur succès dans notre localité.

D'autre part, l'établissement qui va se monter, face à la nouvelle poste, est confortable. Les décors sont luxueux, les costumes d'une grande richesse... et le prix des places abordable.

Grâce au théâtre Bouquet-Renard, Figeac va avoir le plaisir d'entendre des opérettes classiques et modernes, des opéras-comiques, des comédies et des drames, au cours d'une brillante saison dont les débuts sont fixés au samedi 7 août.

Le concours de boules de Gramat. — Le premier concours de boules organisé par la jeune société, l'Amicale Boule Gramatoise, a eu lieu dimanche dernier. Quatorze quadrettes des sociétés voisines avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée.

Figeac, avec la quadrette Bonnet, gagne le concours non sans une magnifique résistance de l'équipe Delvert, des Quatre-Routes.

Voici les résultats techniques : Première partie : Pompidou (St-Céré), bat Caray (Gramat), par 13 à 3 ; Delvert (Quatre-Routes), bat Sanchez (Beaulieu), par 13 à 4 ; Fau (Lacapelle), bat Serres (Figeac), par 13 à 4 ; Neuville (Beaulieu), bat Roques (Lacastide), par 13 à 2 ; Broquin (Figeac), bat Taurand (St-Céré), par 13 à 9 ; Cottin (St-Céré), bat Genot (Lacapelle), par 13 à 3 ; Bonnet (Figeac), bat Darès (St-Céré), par 13 à 5 ; Stella (Quatre-Routes), bat Pattoret (Gramat), par 13 à 4.

Deuxième partie : Delvert bat Pompidou, par 13 à 7 ; Neuville bat Broquin (Figeac), par 13 à 9 ; Bonnet, bat Stella par 13 à 7 ; Fau bat Cottin, par 13 à 10.

Demi-finales : Bonnet bat Fau, par 15 à 9 ; Delvert bat Neuville, par 15 à 3.

Finale : Bonnet bat Delvert, par 18 à 12.

Consolation : Finale : Pattoret (Gramat) bat Taurand (St-Céré), par 18 à 10.

Un public nombreux a suivi avec intérêt les belles phases de jeu et applaudi chaleureusement les vainqueurs.

Le brillant succès du concours de boules de Gramat fait honneur aux organisateurs que nous félicitons et remercions. Nos compliments aussi à nos représentants pour leur magnifique victoire.

À Prentegarde. — Les baigneurs et baigneuses sont de plus en plus nombreux à Prentegarde. Par suite de réparations à la berge de la rive droite, ils ont toutes facilités pour plonger.

Les eaux du Célé ont aujourd'hui le degré de température permettant les bains de vingt minutes pour les plus baigneurs et d'une durée plus longue pour les nageurs.

Nous rappelons que le 8 août prochain, aura lieu la traversée de Figeac à la nage.

Latronquière
Une famille de 14 enfants. — En 1934, la famille Lavergne-Renac, de Sénailac-Latronquière se vit attribuer le prix Cognac-Jay de 20.000 francs pour ses douze beaux enfants.

Depuis lors deux autres enfants ont pris place dans le foyer Lavergne-Renac auquel nous adressons nos compliments et nos vœux.

Saint-Céré
Marché aux fruits. — Le marché aux fruits du 28 juillet a été fort animé. Apport : 7 à 8.000 kilos de prunes.

Cours pratiqués : pommes, de 100 à 160 fr.; pêches, de 600 à 700 fr.; prunes saint-antoine, de 100 à 130 fr.; prunes reine-claude, de 350 à 450 fr., le tout les 100 kilos.

TOUT AUGMENTE
MÊME LES MAUX D'ESTOMAC

Heureusement, nous avons la Magnésie Bismurée qui le soulage en trois minutes.

D'après les sommités médicales, l'état de nervosité dans lequel nous vivons en France a une répercussion certaine sur les principaux organes, notamment sur l'estomac. On mange légèrement — en déjeune en 20 minutes; on dîne en discutant en famille et « on se fait de la bile ».

Rien de mieux pour provoquer la dyspepsie ou la gastralgie. Les symptômes suivants y mènent directement : aigreurs, renvois acides, ballonnements, migraines après les repas, lourdeurs quelques heures après avoir quitté la table — signe d'une digestion trop lente — et même insomnie.

Les trois quarts de ces maux sont dus à un excès d'acidité et à la fermentation des aliments. Cet excès d'acidité est neutralisé en 3 minutes et la fermentation disparaît grâce à une petite dose de poudre ou 2 ou 3 comprimés de Magnésie Bismurée pris immédiatement après les repas. Les maux de l'estomac se dissipent; les brûlures, les aigreurs cessent presque instantanément et, en quelques jours, la digestion, redevenant normale, se fait en 3 heures. Le foie et l'intestin sont soulagés; plus de constipation. Essayez aujourd'hui même la Magnésie Bismurée et retrouvez votre équilibre digestif.

Arrondissement de Gourdon
Gourdon
Dans l'enseignement. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 21 juillet, Mme Montillet, institutrice à Auzac (Saint-Projet), est nommée institutrice à Pruilhac (Gourdon), en remplacement de M. Bonnassie; M. Damarzit, instituteur adjoint à Payrac, est nommé instituteur adjoint à Gourdon, en remplacement de M. Prigent, appelé à une autre destination.

Contraventions. — Des contraventions ont été dressées contre B. L..., 43 ans, cultivateur à Carennac (Lot), et P. L..., 50 ans, cultivateur à Bort, commune de Carennac, pour délit de pêche pendant la nuit, en temps ordinaire; P. H..., 30 ans, à la Croix-du-Battut, commune de Queyssac (Corrèze), pour défaut d'éclairage à sa bicyclette; B. G..., 30 ans, cultivateur à Meyrignac-le-Francais, pour illisibilité des numéros arrières de leurs automobiles.

Grand-Prix cycliste. — Le Vélo-Club gourdonnais vient de recevoir encore de nombreux engagements.

Le fameux Tarbais Samaritan, vainqueur de nombreuses épreuves dans les Pyrénées, vient d'envoyer son adhésion, ainsi que le Bordelais Laforgue, champion de cross-cyclo pédestre 1936. Ce coureur, qui n'est pas un inconnu des Gourdonnais, s'est déjà classé deuxième dans le Grand-Prix du Comité des fêtes de la Saint-Jean, il y a six ans et à cette saison enlevé successivement : Bordeaux-Leyssac, Le derby du Printemps à Bordeaux, Bordeaux-Montendre, Le derby du Médoc, Le circuit du Bazadais, Bordeaux-Angoulême, etc., et a la ferme intention d'ajouter à son palmarès notre Grand-Prix du 1^{er} août.

La lutte s'annonce donc très ouverte et le record du Toulousain, Manche, pourrait bien être mis à mal.

Tombola. — Le tirage de la tombola organisée par « l'Amicale boule gourdonnaise », a eu lieu lundi soir, au siège de la Société.

Voici la liste des numéros gagnants : 36, 174, 92, 55, 494, 112, 27, 554, 40, 516, 357, 70, 146, 456, 149, 158, 56, 575, 452, 511, 283, 37, 138, 219, 594, 165, 622, 196, 332, 492, 579, 90.

Les lots non retirés au 15 août prochain resteront acquis à la Société.

Les épaves de la rue. — Objets trouvés : Un bracelet, pour enfant, par Mlle Penchenat, institutrice à Le Vigan; un chien de garde, par M. Lavaysse Albert, à St-Romain; une clé, par M. Tandeau, rue de la République; un paquet d'articles de bureau (enveloppes, pot à colle), par le jeune Edmond Delpech, rue Molinié-Montagne.

Objets perdus. Un portefeuille contenant une somme importante, par M. Lacombe Joseph, à Loumenat-Gourdon.

Salviac
Nos fêtes. — Nos fêtes de fin juillet eurent le succès le plus complet, la tradition les a, en effet, depuis longtemps classées comme les plus importantes de la région.

Le temps fut favorable à souhait; les cortèges humoristiques et historiques se déroulèrent magnifiquement; la Joyeuse de Fumel, avec ses nombreux exécutants, fut très applaudie. Les attractions y étaient en bon nombre : tobogan, manèges, tourniquets, tous étaient très entourés.

Le Jazz Cadurcien Rougier fut à la hauteur de la tâche et il nous reviendra assurément l'an prochain.

La Clique salviacoise, pour sa première sortie, avait excellente allure.

Les bals furent fréquentés par une jeunesse enthousiaste.

Les feux d'artifice furent plus beaux qu'à l'ordinaire.

Le lundi, les courses de bicyclettes, les concours de jeux de quilles, de 3 et de 9 retinrent encore en ville de nombreux curieux et touristes.

Enfin, le mardi, la fête fut clôturée par les jeux d'enfants.

Pour terminer cette brève analyse de nos réjouissances, nous nous permettons de féliciter une fois de plus le Comité dont le dévouement infatigable permit de perpétuer une fois encore la bonne renommée de nos fêtes.

Dégagnac
Chemins ruraux. — Dimanche, deux syndicats ont été constitués pour la construction de deux chemins ruraux qui desserviront des villages dont l'accès est des plus difficiles.

Pour le premier de ces chemins qui au départ du Mastoulat passe par Vergnes, Cantagrel et Maillet, le syndicat a été ainsi constitué : Syndics, MM. Balmes Cyprien, Castagnol Urbain, Soubiroux Adrien et Roques Paul; suppléants, MM. Brugé Remy et Deneux Basile, M. Roques Paul a été nommé président.

Pour le deuxième chemin qui desservira le Mas-Rouge, presque privé de communications, MM. Chapou Jean-Baptiste, Brugé Eloi, Avezou Henri et Brousson sont syndics et M. Arènes Léopold suppléant, M. Chapou Jean-Baptiste est président.

Souhaitons, pour que ces constructions soient rapidement réalisées, que la bonne entente s'établisse aussi entre tous les intéressés.

Souillac
Incendie de forêt. — Quatre hectares de bois ont été la proie d'un incendie. Ces bois appartenant à MM. Marmesse Ambroise, Chateau, de Souillac; Fournier, de Brive. On ignore les causes du sinistre.

LE KILOG
POUR ÉVALUER LES POIDS...
LE POISE
POUR ÉVALUER LES VISCOSITÉS L'HUILE
OLAZUR
POUR NOTRE VOISIN
est désignée en VISCOSITÉ DÉCIPOISES
DESMARIS FRÈRES

Une OCCASION
de la Succursale
CITROEN
Berline 10 C.V.
légère, noire, impeccable
Téléphone 162

Avec la DÉCHAUMEUSE à DISQUES

DEERING
...vous feriez des déchaumages, des labours légers ou des recroisements de labours qui auront vraiment toute l'efficacité que vous en attendez. Renseignez-vous, sans attendre, sur cette nouvelle machine, une réussite de plus à l'actif d'une marque qui n'en est plus à compter ses succès.

CONSULTER LES AGENTS DE LA MARQUE

A PARIS
Voyageurs, Touristes Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES À UN LIT
de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC
Téléphone
(Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92
Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Appartement garni
A LOUER
S'adresser au Bureau du Journal

Appartement garni
A LOUER
S'adresser au Bureau du Journal

Appartement garni
A LOUER
S'adresser au Bureau du Journal

CHEZ NOS VOISINS

EN TARN-ET-GARONNE
Un enfant meurt ébouillanté. — Ces jours derniers le jeune bébé de M. Desmons, un superbe garçon de trois ans à peine, trompant la surveillance de ses parents, à Peuilé-Blaymont (Tarn-et-Garonne), est tombé dans un récipient contenant du riz qu'on venait de faire cuire pour les animaux; ce liquide était encore bouillant. Malgré tous les soins qui lui furent immédiatement prodigués, le pauvre petit succomba dans la nuit après d'atroces souffrances. On devine la douleur des parents.

Nous leur adressons nos très sincères et très profonds sentiments de condoléances.

Dernière heure

Grève de mineurs à Anzin
De Lille. — A la suite d'une réunion, la grève générale a été décrétée par le Syndicat ouvrier dans toute la concession d'Anzin. Cette grève touche 7.000 ouvriers.

Un ancien ministre condamné
Châlons-sur-Saône. — Le tribunal de Châlons a condamné à 13 mois de prison, M. Gaston Vidal, ancien député, ancien ministre inculpé d'abus de confiance et d'escroquerie au préjudice d'une Compagnie d'assurances de Montceau-les-Mines.

De nouveaux décrets-lois
De Paris. — Au Conseil des Ministres, M. Bonnet, ministre des Finances, a fait approuver de nouveaux décrets-lois relatifs à la réforme des impositions départementales et communales. M. Queuille, ministre des travaux publics, a fait un exposé de la question de la coordination des transports et de la réorganisation des chemins de fer.

En réparant un puits
De Cancon. — M. Torrel, ferblantier à Cancon (Lot-et-Garonne) était descendu dans un puits pour effectuer des réparations à une pompe. Au cours de son travail il tomba dans l'eau et se noya.

AVIS DE NEUVAIN
Madame Louis DABLANC, née VALETTE, Monsieur Louis DABLANC et leurs enfants;
Madame Pierre ROCHE, née DARRES, Monsieur Pierre ROCHE et leur fils;
Mademoiselle Eugénie DARRES, en religion sœur Marie de Jésus,
et les autres parents informent leurs amis et connaissances qu'un service de neuvaïne sera célébré à la Cathédrale, le vendredi 6 août, à 8 heures, pour le repos de l'âme de

Madame Jeanne GIRMA
Veuve VALETTE et Veuve DARRES
leur mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur et cousine, décédée à Cahors le 27 juillet.
Les obsèques ont eu lieu à Mercuès.

Pompes funèbres Générales
Succursale de Cahors
Bureau : 71, Boulevard Gambetta
(Téléphone : 4.08)
Organisation de convois. INVITATIONS
Fourgons automobiles pour transports de corps. Chapelles ardentes. Cercueils ordinaires et de luxe
Couronnes mortuaires
Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

DES FLEURS NATURELLES
premier choix et des articles funéraires exclusifs toujours chez
Julien THERON
79, Bd Gambetta, CAHORS
Téléphone 248

ETUDE DE MAITRE ROBERT SÉGUY
Licencié en droit
Avoué près le Tribunal Civil de Cahors demeurant en ladite ville, rue St-Pierre, 1

Extrait
D'un jugement rendu par défaut, au profit de Monsieur VERHILLE Charles, chef armurier au 16^e R.T.S., en garnison à CAHORS, contre Madame BUCHET Marie-Thérèse, son épouse, domiciliée de droit à Cahors, par le tribunal de première instance de Cahors, le dix-neuf mars mil neuf cent trente-sept, enregistré et signifié, il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux, à la requête et au profit du mari.

Pour extrait.
Signé : R. SÉGUY.
La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors, en date du trente juillet 1937, enregistré.

Appartement garni
A LOUER
S'adresser au Bureau du Journal

Appartement garni
A LOUER
S'adresser au Bureau du Journal

Appartement garni
A LOUER
S'adresser au Bureau du Journal

A NOTRE AGE...!
les chaleurs sont pénibles!
Bien des gens d'âge ne voient pas revenir l'été sans appréhension. C'est pour eux particulièrement la menace de fréquents maux de tête et d'une lassitude générale due à la chaleur; la nuit, l'insomnie met leur nerfs à rude épreuve. Mais tous, jeunes et vieux, peuvent facilement se protéger contre tous ces maux avec l'aide d'

'ASPRO'
2 comprimés d'Aspro chassent une migraine en 5 minutes. Le soir, un peu d'Aspro avant de se coucher procure un sommeil paisible et réparateur. Souvenez-vous que prendre 'Aspro' ce n'est pas se droguer, ce produit scientifique nouveau se contente d'aider l'organisme à faire son travail, par une élimination naturelle des poisons. 'Aspro' n'a rien de commun avec les calmants ordinaires : vous pouvez prendre sans inquiétude ce produit miraculeusement pur car il n'affecte jamais ni la cœur, ni l'estomac. En été, plus que jamais, quiconque, jeune ou vieux, doit avoir son 'Aspro' sous la main.

'Aspro' réussit tout de suite
"A la suite d'une grave maladie, le souffrir de violentes maux de tête; j'étais comme fou. Ma femme m'a donné de l'ASPRO dont elle avait vu la réclame sur les journaux; le soulagement fut immédiat, et toute douleur était disparue en quelques heures."
M. O. DELHAYE, 65, Rue de Roubaix, Lille.

PRENEZ
ASPRO
CONTRE :
maux de tête, névralgies, insomnies, nervosité, refroidissements, époques douloureuses.

2. le modèle d'essai
3.75 la boîte de 10 comprimés
7.50 la boîte de 25 comprimés
15. la boîte de 60 comprimés



Trois jours à Lourdes
M. BESSIERES, entrepreneur de transports à Nadillac prévient sa clientèle qu'il a repris ses voyages à Lourdes.
Départ : le samedi 14 août, à 6 heures, à Cahors, devant le monument Gambetta. — Arrivée à Lourdes à 11 heures.
Retour : le 16 au soir à Cahors, à 8 heures.

2^e départ
Départ : le samedi 21 août, à 6 heures, à Cahors, devant le monument Gambetta. — Arrivée à Lourdes à 11 heures.
Retour : le 23 août au soir, à Cahors, à 8 heures.

PRIX PAR PERSONNE : 140 FRANCS
Comprenant tous les frais de voyage, hôtel et pourboire compris.
Pour tous les renseignements et se faire inscrire chez M. Ludo ROLLES, Boulevard Gambetta, Cahors, ou chez M. BESSIERES, à Nadillac (Lot).

CHASSE — PÊCHE — COUPELLERIE
Vous trouverez aux prix les plus réduits : sécateurs, greffoirs, ciseaux, rasoirs, tondeuses et tout l'assortiment d'articles de pêche à la
Maison N BESSON
CAHORS

AVIS
Madame Veuve GILLET
Vêtements « Paris-Élegant »
informe sa fidèle clientèle qu'elle continue à exploiter le fonds de commerce dirigé par son regretté mari, et que l'on trouvera, comme par le passé, dans ses magasins, choix, qualité à des prix modérés et le meilleur accueil.

A vendre à Cahors
MAISON 14 pièces, garage, terrasse, eau, gaz, électricité. Prix intéressant.
TERRAIN A BATIR, très joli point de vue. A partir de 12 fr. le mètre carré.
FONDS DE QUINCAILLERIE, rapport net : 22.000 fr. Prix marchandises et fonds : 60.000 fr.
S'adr. : L. MICHELET, 14, Bd Gambetta CAHORS

A VENDRE
Fromagerie, comestibles
située en face la Halle (bonne clientèle)
S'adresser : J. VALES, CAUSADE (Tarn-et-Garonne)

A VENDRE
Conduite intérieure
301 Peugeot 1935, excellent état
S'adresser au Bureau du Journal

A LOUER MEUBLÉE OU NON
Maison
2 grandes pièces, située à proximité de Causade, pêche et chasse à 200 mètres. Convient pour lieu de repos. Prix : 350 fr. par mois ou suivant conditions.
Ecrire : Vve VERLHAC, à Montels par CAUSADE (Tarn-et-Garonne)

ON DEMANDE DE SUITE
deux domestiques
agricoles, bons salaires, nourris et logés
S'adresser : M. KLEIN, Nuzéjols (Lot)

VOG
SON CHOIX UNIQUE DE GANTS ET SACS A MAIN
SES PRIX SANS CONCURRENCE
VOG
2, PLACE GALDEMAR-CAHORS

P. FRANCÉS
Boulevard Gambetta
Tél. 64
Le seul atelier de la Région qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque de votre poste.

BRULERIE MODERNE
33 Rue Nationale CAHORS
'CAFÉS ANDRÉ'
Supérieurs aux meilleurs

MESDAMES, SOYEZ PRÉVOYANTES
Malgré les grandes chaleurs pensez à l'hiver!
Voulez-vous être bien servies?
Faites vos achats de poêles, salamandres, cuisinières noires neuves et d'occasion, cuisinières émaillées, avec reprise des modèles anciens ou usagés.
Faites effectuer toutes vos réparations, la pose de vos tôles de cheminées, leurs ramonages par
M. BOUYER
3, rue Cathala-Côture, 3 (Place des Petites-Boucheries)

A céder, région de Moissac
bordure belle route
Fonds Hostellerie
habitation 12 pièces, garage, terrasse ombragée, jardin, etc., cont. 1 ha, bail 16 ans, loyer 2.500 fr. Prix : 25.000 fr.
Libre de suite, pressé

Toutes les RENAULT



vont vite en consommant peu

En Aviation, les rapides avions CAUDRON-RENAULT sont les seuls appareils du monde qui permettent de grandes vitesses avec des moteurs de puissance réduite. En Automobile, les fameux moteurs surpuissants à refroidissement normalisé qui équipent les RENAULT 1937 ont rendu possibles les longues étapes à hautes moyennes avec des dépenses de carburant et d'huile tout-à-fait modérées. La vitesse implique des qualités d'accélération, de reprise, de tenue de route, de confort, que seule la technique RENAULT est parvenue à rassembler tout en maintenant une stricte ECONOMIE à l'usage. — Une RENAULT dure. Une RENAULT consomme peu. Une RENAULT est une valeur stable à l'abri des risques de notre temps.

REGARDEZ... ESSAYEZ... VOUS CHOISIREZ :

RENAULT

Vente à crédit avec le concours de la D.I.A.C., 47 bis, Avenue Hoche Paris

VERNEY-CARRON S^t ETIENNE



Demandez notre nouveau catalogue N°35 ENVOI GRATUIT SUR DEMANDE ADRESSEE A VERNEY-CARRON AGENTS REGIONAUX BABOULÈNE, Armes, CAHORS (Lot)

PRETS RAPIDES Par nos soins de 10.000 à 800.000 sur titres garant. même signal. sér. Remb. au gré. Tx dep. 4,5 % à Agric. Comm. Industr. Parlic. discret. R. d'Avance. SECOURS COMMERC. et AGRIC. 6, R. Séze, PARIS (9^e).



ALAMBIC DEROY pour distillateurs de Crûs... DEROY FILS AINÉ 11477, Rue du Théâtre, PARIS

VOUS PARENTS... VOUS AMIS... VIENNENT VOUS VOIR CET ÉTÉ ?

Indiquez-leur qu'ils peuvent bénéficier de **billets spéciaux** d'aller et retour (2^e et 3^e classes), 45 à 48 0/0 de réduction en utilisant les **trains spéciaux de vacances P.-O.-Midi**, partant de Paris-Austerlitz vers l'Anjou et la Basse-Bretagne, les 4 et 16 août et 2 septembre. — Train spécial jusqu'à Croisic. Départ 23 h. 30. vers le Sud-Ouest, les 28 juillet, 5, 11, 19 et 30 août et 11 septembre. — Train spécial jusqu'à Dax. Départ à 21 heures. vers les Pyrénées Centrales, le Langueoed et le Roussillon, les 25 juillet et 8 août. — Train spécial jusqu'à Narbonne. Départ 20 h. 45.

FOIRE DU PIN A AGEN (20 septembre 1937)
P.-O.-Midi délivrera, ce jour, pour Agen, au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de :
— Marmande à Montauban, Penne à Tonneins, Castillonnès à Villeneuve-sur-Lot, Le Buisson à Auch, Cahors à Monsieun-Libos, Condom à Port-Sainte-Marie, des billets spéciaux d'aller et retour, en 3^e classe, à demi-tarif, avec minimum de perception de 5 fr. pour les adultes et de 3 fr. pour les enfants de 3 à 7 ans.
— Valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation.
— Renseignez-vous dans les gares intéressées.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS
FAILLITE
du sieur **COMBES François** Charron à Larroque-des-Arcs

Dernier avis aux créanciers pour production de titres et vérification de créances

En exécution de l'article 492 du Code de Commerce, modifié par décret du 8 août 1935, Messieurs les créanciers de ladite faillite qui n'ont pas encore produit leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes réclamées sont invités à les remettre dans le délai de quinze jours (1) à dater de la présente insertion et à peine de forclusion, entre les mains de Monsieur P. BOUDET, demeurant à Cahors, Boulevard Gambetta, syndic, pour être procédé à la vérification des créances produites.

Si la production est faite par un mandataire, elle devra être accompagnée d'un pouvoir timbré et enregistré.
Le Greffier, M. J. CROZAT.
(1) Ce délai est uniformément augmenté d'un mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire continental de la France.

Pour vos bonnes nuits de voyage !
P.-O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.
Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{re} classe ; « vous vous levez » frais et dispos, à destination.
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : J. ANDRIEU.

CIRCULATION du SANG
Toutes les femmes doivent savoir que la plupart des maladies dont elles souffrent proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien.
Elles doivent surtout NE PAS OUBLIER QUE LA JOUVENCE DE L'ABBE SOURY remet le sang dans le bon sens. C'est le remède infallible aux moindres maux aussi bien qu'aux infirmités les plus graves qui menacent la Femme depuis l'Age de la Formation jusqu'au Retour d'Age ; Règles irrégulières ou douloureuses, Pertes blanches, Suites de Couches, Métrites, Fibrome, Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Maladies de l'Intestin, de l'Estomac et des Nerfs, Migraines, Vertiges, Etourdissements, Congestion, Faiblesse, Neurasthénie.
La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.
Le flacon (Liquide) 10 fr. 00
Plan exigez la véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature.

Bibliographie

Viennent de paraître :
2 Nouveaux Albums François Tédesco
L'Album Azur n° 84, consacré aux Enfants de 2 à 6 ans.
Nombreux modèles jolis et en même temps pratiques pour vos petits. Prix de l'Album : 5 fr. 50, et dans la Collection Tricots pour toutes, le n° 42 : « Points nouveaux », qui vous permettront de faire de beaux ouvrages. Prix de l'Album : 3 fr. 50.
Demandez, Mesdames ces deux nouveautés à votre fournisseur habituel ou à défaut : aux Albums François Tédesco, 39, Bd Raspail, Paris, 7^e.

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRE
37, rue Marbeuf, Paris, 8^e
Le n° 7 fr. Abonnement : 70 fr. Etranger, 100 fr. Spécimen antérieur gratuit.
Sommaire du n° 170 — Août 1937

Vu de la rue Marbeuf, par Stanislas Reizler ; à l'attention de M. Guernut : une commission d'enquête ; La poignée de mains symbolique de MM. Le Beau et de Coppet ; Le Sénat vient de faire une économie de 50 millions. — Le blé, la vigne et l'olivier dans l'Afrique du Nord, par R. Capot-Rev. — Première reconnaissance chamoisère au Tanezrouft, par H. Brandstetter. — L'Exposition de 1937 : Inauguration de l'île des Cygnes ; Le Palais de la Découverte, par Jean Perrin, de l'Institut ; La Section d'Astronomie, par Robert Lencement ; A travers les participations étrangères (suite), par Jacques Mengin. — Au Groupe colonial du Touring-Club de France : Les grandes chasses coloniales, par F. Edmond-Blanc. — Pages antillaises : Notre Referendum de la reconnaissance coloniale : Les statues oubliées — V — La Guadeloupe ; Biographies guadeloupennes, par le Gouverneur Bouge ; Le gala en l'honneur de Schoelcher à l'île des Cygnes ; Vieux papiers martiniquais : un acte de vente signé par des chefs caribbes, par Henry de Lalung ; Le rhum des Colonies françaises, par M. Monroux. — Aviation : Quand les ailes françaises survolent-elles régulièrement l'Atlantique Nord ? par Jean Prévot ; Le progrès de l'aviation privée dans l'Empire. — S.O.S. : Contre la fusion des races ! par un groupe de métis sénégalais ; La voix de la France en Indochine, par Pierre Varet. — Des conditions de retraite au programme de protection sanitaire aux Colonies, par le Général Lasnet. — Nombreux documents : Le problème de l'eau ; Les Japonais au Congo Belge ; Le Congrès de la Radio ; La population urbaine au Maroc ; Les Livres, par le Charliste ; l'Actualité, etc., etc., et toutes les rubriques habituelles.

Les numéros de vacances de la Revue Hebdomadaire
A partir du 31 juillet, la Revue Hebdomadaire publiera :
Réponse à un déparé, les belles pages de Pierre-Louis Berthaud, l'essayiste et le pamphlétaire dont le talent incisif est une révélation, exprime sa confiance dans les vertus de notre terroir, que suivra une série d'Essais de Daniel-Rops : *Espoir en France*.
Le Paris d'il y a cent ans, d'après une correspondance et des documents inédits, présentés par L. Lvovsky, qui nous montre les similitudes frappantes qui existent, dans la rue comme dans les salons, entre les événements de 1848 et ceux de notre temps.
Des études politiques et sociales : *La France doit avoir des bases navales*, par Max Cousin ; *Perspectives anglaises*, par Juan de Andia ; *Les Auberges de la Jeunesse*, par Conrad Cigne ; *Le Destin de la Tunisie*, par Pierre Méillon ; *l'Homme et le Partisan*, par Ernst-Erich Noth, l'interprète du *Dard*, la belle pièce de Gabriel Marcel.
Des romans : Berthe Galan, par Arthur Schnitzler, l'auteur de *Liebelé* ; *Tornavara*, le nouveau roman de Lucien Maulvault, l'auteur d'*El Requete* ; le *Roman d'Henriette d'Angleterre*, par Margaret Irwin.
Les nouvelles de jeunes auteurs : *Entre deux amers*, par Victor-Edmond Mucrot, et *Embarquement*, par Yvette Tuzet.
Un numéro spécial consacré à Eugène Marsan, humaniste.
Les Chroniques de l'Exposition, de Jacques Lassaing et la *Chronique*, de François Le Grix.

P.-O.-MIDI
Vous écoulez plus facilement les produits de votre exploitation en utilisant les *Collis agricoles* (jusqu'à 50 kilos). Vous êtes dans une localité desservie par un service de factage ou de réexpédition P.-O.-Midi ? Faites-les enlever chez vous. Sinon, déposez-les au bureau du correspondant de la S.T.A.P.O. le plus proche.
Ils sont transportés à la gare pour un prix minimum : 10 kilos, 1 fr. ; 10 à 30 kilos, 2 fr. ; 30 à 50 kilos, 3 fr.

Ils sont acheminés très rapidement. Ils sont livrés gratuitement à domicile (par les Services de factage). Ils peuvent être expédiés en port dû, en Economie... simplicité... rapidité.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de L'AGRICULTURE NOUVELLE un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 25 francs par an 18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout : LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.50 en timbres

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des : ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

- LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
- MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
- MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
- ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
- NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

Le Phosphode GARNAL et le Corps Médical

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit le PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
Le PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Fâles couleurs.
Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

Feuilleton du « Journal du Lot » 27

L'AMOUR ENCHAINÉ

PAR CONCORDIA MERREL

Traduit de l'anglais par E. de SAINT-SEGOND

Elle dit la voix douce :
— Me moquez de vous ?
— Est-ce que vous ne m'avez pas souri d'une certaine manière encourageante ! N'étais-je pas en droit de penser que vos ripostes spirituelles étaient pour me flatter, et que vous ne repoussiez plus mes hommages, Maud ? demanda-t-il avec chaleur.
— Oh ! bonté divine ! s'écria Maud exaspérée. Chaque regard doit-il être expliqué ? Faut-il jurer de l'innocence de chaque éclat de rire ?
— Je ne veux pas que vous vous moquiez de moi ! je le répète ! Jusqu'à présent, je vous ai fait la cour sans que vous ayez semblé vous en apercevoir, mais aujourd'hui, à déjeuner, vous m'avez certainement laissé croire que...
Elle l'interrompit par un franc éclat de rire d'un bond fut dans le jardin et le laissa confus et humilié.
Elle se dirigeait vivement vers la grille, lorsqu'elle entendit des pas précipités derrière elle. Se retour-

nant, elle vit Quayne qui se hâtait de la rejoindre.
Son cœur lui sembla être monté battre dans sa gorge et elle s'arrêta.
Près d'elle, à l'ombre des peupliers, il s'arrêta aussi.
Il la regarda, l'air très grave et dit :
— Vous allez vous promener ? Me permettez-vous de vous accompagner ?
— Oh ! c'est inutile, fit-elle, effrayée. Je ne peux rien vous dire de plus. Je ne sais plus rien de nouveau.
— Je ne veux vous poser aucune question.
Elle hésita un moment, puis, à voix basse :
— Bon... si ça peut vous faire plaisir...
— Il répondit seulement :
— Merci.
Et se mit à marcher près d'elle.
Ils franchirent la large grille, suivirent la route poussiéreuse, elle ne sut pas combien de temps, sans dire un mot.
Ils se trouvèrent devant une bifurcation. A droite, la grande route continuait. A gauche, la haie du petit talus était entr'ouverte par le passage des paysans dont les sabots avaient tracé un chemin à travers champs.
Ils ralentirent le pas et David demanda :
— La route ou les champs ?
— Les champs, répondit-elle.
David passa le premier à travers la haie, puis écarta les branches et l'ai-

da à monter.
Elle avait mis sa main dans la sienne, sans oser le regarder et grimpa lestement.
Quand elle fut dans le pré, il lui serra la main, s'arrêta de nouveau et l'obligea à le regarder.
Il ôta son chapeau et se tint devant elle, tête nue.
— Maud, dit-il, je vous demande pardon, très humblement pardon.
— Ces mots mirent en elle une telle lumière que le soleil lui en sembla pâli. Ses yeux brillèrent à travers les grosses larmes qui les remplirent instantanément.
La voix voilée, Maud demanda :
— M. Robson est-il parvenu à éclaircir un peu le mystère ?
— Non.
— Alors, qu'est-il arrivé ?... Pourquoi à présent, me...
— Je ne sais pas, mais je vous crois. Je suis tout à fait honteux de ma conduite envers vous.
— Ne dites pas ça ! protesta-t-elle vivement, la voix de plus en plus émue.
C'est la nuit qui s'est éclaircie. J'ai eu un affreux cauchemar et je me suis réveillé dans la clarté du jour. J'ai eu presque un accès de fièvre chaude... Maintenant j'ai retrouvé ma raison... Je ne pourrai jamais assez vous dire, Maud, l'amertume des regrets que ce torturant passé — car c'est désormais le passé — a laissés en moi...
— Ne regrettez pas... Soyez heu-

reux comme je suis heureuse que ces mauvais moments s'éloignent...
Le bonheur présent était si grand pour Maud qu'il la faisait presque souffrir.
— J'ai oublié un moment la valeur du trésor que je possédais. Je l'ai traité avec mépris, reprit David calmé. Il ne devrait y avoir aucun pardon pour cela... Et cependant je vous demande de me pardonner !
— Il y a un pardon... Il doit y avoir un pardon pour toute chose, s'écria Maud, remuée jusqu'au fond de l'âme.
— Même pour les choses impardonnables ? demanda-t-il en essayant de sourire.
— Pour ces choses-là plus que pour toute autre ! répondit-elle rapidement. Il n'y a guère de mérite à pardonner une petite offense... Mais, je pose encore la question : d'où vous est venue cette soudaine croyance en ma bonne foi ? Quelle parole, quel fait vous a fait comprendre ?...
— Voilà déjà une punition ! s'exclama-t-il la voix douloureuse. Vous êtes certes en droit de croire que je n'y ai vu clair que par le secours du dehors... Tandis que...
Elle l'interrompit avec passion.
— Non ! non ! je ne veux pas douter ! je suis follement heureuse ! je ne peux pas vous dire combien je suis heureuse !
D'un geste spontané, elle lui prit les mains et les serra.
Les joues rouges et brûlantes, mar-

chant auprès de lui dans l'étroit sentier, elle dit :
— Expliquez-moi enfin, ce qui a amené votre changement d'opinion à mon égard... Il est arrivé d'une façon si inattendue, si soudaine que j'ai peine à y croire... Voyons, quelle en est la cause ?...
David s'arrêta pour prononcer avec une sorte de solennité :
— Je me suis enfin souvenu de ce que vous aviez toujours été pour moi... de ce que vous aviez fait et supporté... et de votre sympathie pour tout ce qui me réjouissait ou me chagrînait... Et de vos premières protestations, des mots « méprise », « erreur », de votre fureur en auto.
— Mais je ne vois pas en cela la cause réelle et définitive de votre révétement... Tout cela était déjà en vous, même si, un instant, vous l'aviez oublié.
— Oui, en effet. Mais, dans ma colère, je me suis laissé aller à tout oublier... Quand nous sommes, vous et moi, entrés dans la pièce où était Robson, j'étais tellement aveuglé par cette fureur que je n'avais plus qu'une idée : vous humilier en révélant devant vous-même ce que je croyais être la vérité. C'est cela qui est odieux...
— Et cependant, dit Maud, toute tremblante, vous ne m'avez pas humilié... Vous avez dit à M. Robson...
Il l'interrompit :
— Tout à coup, il m'a semblé que

j'entendais votre appel... Je ne sais pas comment je l'entendais, mais vraiment il m'a semblé que vous me donniez une chance de ne pas commettre l'infamie par laquelle, dans ma folie, je voulais me venger de votre stupéfiante trahison... Je ne me rappelle plus ce que vous avez fait, excepté votre façon de me regarder... La pureté de votre âme m'est apparue dans ces regards... la pureté de votre conscience. Mais je n'en avais l'intuition. J'étais encore une brute déchaînée tout en vous devinant innocente... Oui, une brute !
— Non ! nia-t-elle chaleureusement.
— Si, une véritable brute !... puisque je n'ai cru d'abord qu'obéir à la pitié ! Ce n'est qu'un peu plus tard que j'ai compris : par vos regards par votre appel des yeux que la foi en vous m'était revenue !
Maud, profondément émue, resta silencieuse assez longtemps. Puis, elle parla, mais avec lenteur et hésitation :
— Je n'avais pas l'intention, en effet, d'implorer votre pitié... Mes gestes étaient uniquement les gestes d'un enfant qui essaie d'éloigner un danger.
— Si vous voulez, c'était un appel instinctif à ma raison... C'était un appel sans paroles, à travers un regard et des mains tendues qui m'avaient sauvé autant que vous !
— Vous a sauvé ?
(A suivre).